

CONSEIL DE LA CULTURE – VILLE DE METZ

RAPPORT

Le patrimoine messin, lieu d'accueil et source d'inspiration artistique : constats et propositions



© Philippe Gisselbrecht

OCTOBRE 2016



METZ

ROYALE & IMPÉRIALE

CANDIDATURE UNESCO

SOMMAIRE

INTRODUCTION	5
AXES STRATÉGIQUES.....	9
1. CONNAÎTRE ET VALORISER LE PATRIMOINE MÉCONNU DE METZ	9
2. ANIMER NOTRE PATRIMOINE, SOURCE D'INSPIRATION POUR LA CRÉATION ARTISTIQUE ET NUMÉRIQUE.....	15
3. S'APPROPRIER NOTRE PATRIMOINE : LA QUESTION DE LA RÉCEPTION PAR LES PUBLICS.....	21
CONCLUSION	25
ANNEXE 1 – SYNTHÈSE DES PROPOSITIONS	27
ANNEXE 2 – CONTRIBUTION	30
ANNEXE 3 – LISTES	31



© Rodolphe Lebois

Installation *Octopied Building* rue François de Curel | Nuit Blanche-Metz 2012.

INTRODUCTION

Le Conseil de la Culture, composé d'habitants, de représentants des comités de quartiers, de responsables d'associations culturelles et de professionnels du secteur culturel s'est engagé depuis le mois de novembre 2015 dans une réflexion collective sur le thème du patrimoine messin en tant que lieu d'accueil et source d'inspiration artistique.

Le patrimoine dit culturel se définit comme l'ensemble des biens, matériels (architecture, urbanisme, sites, aménagements de l'espace naturel, éléments du patrimoine industriel) ou immatériels (coutumes, traditions, folklore, savoir-faire) revêtant une importance artistique, historique, et qui appartiennent soit à une entité privée (personne, entreprise, association, etc.), soit à une entité publique (commune, département, région, pays, etc.). Cet ensemble de biens culturels est généralement préservé, restauré, sauvegardé et montré au public, de façon exceptionnelle (ex : Journées Européennes du Patrimoine), ou régulière (château, musée, église, etc.). L'idée même de patrimoine est en constante évolution.

La Ville de Metz a obtenu le Label Ville d'art et d'histoire en 2009 et conduit une démarche de valorisation de son patrimoine à travers des publications, des animations et des événements visant à vulgariser la connaissance du patrimoine messin et le rendre accessible au plus grand nombre.

Consciente de la richesse de son passé, la Ville de Metz a également engagé une réflexion sur la valorisation de son héritage architectural et urbain. Un groupe de spécialistes a été créé afin de constituer un dossier d'inscription sur la Liste du Patrimoine mondial de l'Humanité. Son travail a permis de mettre en évidence la valeur universelle exceptionnelle du patrimoine messin et d'obtenir, en 2014, son inscription sur la liste des biens que la France entend soumettre prochainement à l'UNESCO.

Un comité de soutien est constitué et des personnalités de renom se sont engagées aux côtés de Metz. Le but est de faire bien évidemment connaître mondialement ce patrimoine et de protéger les sites considérés comme uniques en leur genre ou emblématiques de leur catégorie.

C'est dans ce contexte que le Conseil a recherché à se projeter en réfléchissant à la manière de « vulgariser » cette labellisation, le jour où elle serait obtenue.

Afin d'alimenter leurs connaissances, ses membres ont souhaité auditionner un certain nombre de professionnels du patrimoine et de la création contemporaine qui se sont exprimés sur leurs activités et ont fait part de pistes de réflexion éclairantes. Ils se sont également appuyés sur le travail mené par les services municipaux, en particulier le service Patrimoine Culturel.

Le patrimoine étant un sujet large, le Conseil a resserré son champ d'étude et s'est intéressé au patrimoine bâti méconnu, à la question de la mémoire, de la transmission orale du patrimoine, aux éléments les plus caractéristiques de la ville et de ses quartiers, mais aussi aux lieux dont l'histoire évoque des activités humaines, des événements majeurs ou des manifestations partagées. Son attention s'est portée sur la question particulière des témoignages des traditions culturelles, ciment qui constitue le socle de la construction de l'identité de la cité, du quartier.



© Rodolphe Lebois

Soucieux de circonscrire son objet d'étude, et en écho au dossier de candidature UNESCO de la Ville de Metz, le Conseil s'est focalisé sur la notion concrète de place car elle regroupe tous les aspects du patrimoine (patrimoine connu et méconnu, cœur du centre-ville et de quartiers en périphérie, éléments du patrimoine bâti, immatériel et naturel, espace de vie, lieu de rassemblements, d'événements, d'animations) et constitue un espace potentiel, source d'inspiration pour la création artistique.

Le présent rapport est construit autour de 3 grands axes stratégiques qui se sont naturellement dégagés à la suite des réunions mensuelles du Conseil. Chacun se décline en deux parties : constats partagés et propositions suggérées.

En premier lieu, il est apparu au Conseil que diverses actions de valorisation patrimoniale n'étaient pas suffisamment lisibles et visibles. Malgré la richesse incontestable du patrimoine messin, une partie de celui-ci reste encore largement méconnue de ses habitants et du grand public.

Il ne s'agit pas nécessairement d'une carence. Plus que jamais, cette notion a besoin de passer par une médiation toujours renouvelée, une adaptation constante. Il s'agit plutôt de répondre à une mutation. Comment augmenter la visibilité de cette connaissance du patrimoine messin ? Comment le faire davantage partager à un public plus large ? Telles sont les problématiques posées dans le premier axe de réflexion du présent rapport.

Le deuxième axe de travail retenu porte sur l'articulation entre le patrimoine et la création artistique. Là encore, il existe à Metz de multiples projets d'artistes qui ont fait écho au patrimoine et ont permis de le révéler au plus grand nombre ou de le faire redécouvrir sous un nouveau jour.

Il est apparu en premier lieu qu'il s'agissait de réunir deux « mondes » qui ne se comprenaient pas toujours parce qu'ils ne se connaissaient pas suffisamment. Comment faciliter la rencontre entre les artistes et le patrimoine ? Sous quelle forme inviter les artistes à se tourner vers des sites patrimoniaux afin d'enrichir leur création, à s'en inspirer, et pas uniquement des sites bien identifiés mais aussi des espaces de mémoire méconnus ?

L'approche patrimoniale choisie par le Conseil sous l'angle de la place, dans le contexte d'une politique de développement des places piétonnisées, a ouvert une série de propositions.

À travers le troisième et dernier axe de réflexion, le patrimoine a été abordé en tant que lieu d'accueil, c'est-à-dire du point de vue des habitants, des publics : qu'en est-il de l'appropriation du patrimoine, de sa réception publique ?

Ce fut une préoccupation permanente du Conseil au cours de ses réflexions : « à qui s'adresse-t-on » quand on vise la valorisation du patrimoine, s'interroger sur la typologie du public, et en particulier le jeune public.

En quoi le patrimoine contribue à la construction de l'identité de ses habitants, peut-il être une source de mieux-être ? En quoi le fait de transmettre le patrimoine, de rechercher à comprendre ce qui constitue notre histoire commune permet-il une ouverture vers l'autre ? Le Conseil a souhaité ici traiter des enjeux de démocratie et des valeurs de respect sous-jacents derrière l'appropriation du patrimoine de Metz par ceux qui y vivent.





GRANDE CITE ROMAINE
CAPITALE DE LAUSTRASIE
OFFICE CAPITALE
CULTURELLE
A L'EPOQUE
CAROLINGIENNE VILLE LIBRE
AU MOYEN AGE
CAPITALE DE LA PROVINCE
DES TROIS EVECHES
CAPITALE DE LA LORRAINE
DE
METZ AUTANT D'HISTOIRES A
RACONTER QUE DE LIEUX A EXPLORER
TOURISME
CATHEDRALE SAINT-ETIENNE
VITRAUX DE CHAGALL
MUSEES DE LA COUR D'OR FRAC
LORRAINE CLOITRE DES RECOLLETS
MAISON RABELAIS PLACE SAINT
LOUIS OUTRE SEILLE COCTEAU
PORTE DES ALLEMANDS ARENES
PARC DE LA SEILLE CENTRE
POMPIDOU-METZ TRIANGLE
IMPERIAL ST PIERRE AUX NONNAINS
PORT DE PLAISANCE VERLAINE
BASILIQUE SAINT VINCENT
PLACE DE LA COMEDIE

IMG_1826

RODOLPHE LEBOIS PHOTOGRAPHIE

© Rodolphe Lebois

AXES STRATÉGIQUES

1. CONNAÎTRE ET VALORISER LE PATRIMOINE MÉCONNU DE METZ

1.1 Constats partagés

Il s'agit en premier lieu de circonscrire le patrimoine à la notion choisie par le Conseil de la Culture dans le cadre de ses réflexions. Metz présente en effet un patrimoine riche (matériel, naturel, immatériel). On peut distinguer :

- Le patrimoine bâti, avec la notion du patrimoine inaccessible, méconnu (souvent en périphérie, dans les quartiers).
- Le patrimoine naturel (jardins, esplanade, ponts, îles et cours d'eau...).
- Le patrimoine immatériel, avec les arts et traditions populaires.

En terme de patrimoine bâti méconnu, notion qui a retenu plus particulièrement l'attention du Conseil, les services de la Ville ont engagé un travail important depuis une dizaine d'années. Avec les recherches et actions des associations et comités de quartier, le sujet a été traité à maintes reprises.

Parmi les travaux et exemples étudiés par le Conseil, on pourrait citer les brochures de vulgarisation éditées par le service Patrimoine Culturel :

- 11 plaquettes intitulées « Jeu de piste » qui proposent des parcours de découverte à destination du tout public et dont certains abordent le patrimoine méconnu. En 2016, sortira à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine un « Jeu de piste » sur l'Art déco à Metz (correspondant à une boucle autour de la place du Roi George).
- 8 plaquettes dédiées au jeune public intitulées « Raconte-moi ». 2 nouvelles plaquettes seront réalisées en 2016 (sur l'enceinte médiévale et l'ensemble constitué par la place de la République et l'Esplanade).

Ces brochures sont accessibles à l'Office de tourisme, dans les sites patrimoniaux (basilique St Vincent, porte des Allemands) et téléchargeables sur les sites de l'Ot et de la Ville.

Le service Citoyenneté et Démocratie Participative, en lien avec les comités de quartiers, a également produit 5 plaquettes dont 2 à destination du jeune public (thème des remparts à venir en 2016).

Malgré une visibilité certaine de ces brochures, le Conseil constate néanmoins que leur diffusion pourrait encore être développée et améliorée. En outre, il n'existe pas de traductions en anglais ou en allemand.

En terme de patrimoine naturel, l'ensemble des circuits, balades patrimoniales, dans les jardins (ex : parcours "L'Art dans les jardins") est également accessible sur metz.fr (plaquettes téléchargeables).



**Spectacles proposés par l'association Bouche à Oreille avec les habitants de Borny
Porte des Allemands | RDV culturels de l'Été 2016.**

En terme de patrimoine immatériel, le Conseil a relevé un certain nombre d'actions. En premier lieu, il cite le projet des « Figures de Metz » porté par les Bibliothèques-Médiathèques de Metz (BMM) et l'importance du travail de numérisation mené. Pour information, celui-ci se fonde sur un développement de la culture de l'image racontant l'histoire interculturelle de Metz et des personnalités qui ont jalonné son passé et forgé l'avenir. Les BMM éditent régulièrement des fascicules relatifs aux grandes figures et personnalités (ex : Fabert, le Graouilly). Des galeries numériques ont été également développées et sont consultables depuis le site des BMM et sur metz.fr.

En matière de recherche et à titre d'exemple, on peut citer la thèse sur l'architecture des 30 Glorieuses à Metz (dont le quartier de Bellecroix) qui sera soutenue par Pierre Maurer, étudiant de l'école d'architecture de Nancy fin 2016, en vue d'une publication d'ici 2 à 3 ans (vulgarisation).

Dans le cadre de la démarche UNESCO, des projets de publication du patrimoine Dubuisson à Borny et au Pontiffroy sont prévus.

Le Conseil a également relevé l'intérêt et la pertinence des actions de créations artistiques et culturelles menées par l'association Bouche à Oreille avec les habitants de la cour du Languedoc dans le quartier de Borny (*Ensemble, Flânerie*), à partir de la récolte de leur parcours de vie.

Néanmoins, il reste beaucoup à faire et il semble que ce soit un axe de travail à creuser. Une série de propositions est listée ci-après et tente de répondre à la problématique de l'amélioration et de l'accroissement de la lisibilité et de la visibilité en la matière (sur les lieux mais aussi la mémoire des lieux, celle des hommes qui y ont vécu - importance des témoignages).

Le Conseil a souhaité se concentrer sur la notion de place. Les places de Metz présentent en effet la possibilité d'envisager plusieurs types de patrimoine en un même lieu : bâti, connu et méconnu, immatériel (la mémoire des événements qui s'y sont produits) et immatériel dans une moindre mesure. On peut citer quelques exemples représentatifs : cirques ou bals populaires mais aussi Clemenceau accueilli place de la République ou Ambroise Paré qui a soigné sur les places de Metz.

Livrets découverte



Jeux de piste



Couvertures des plaquettes de découverte du patrimoine messin de la Ville de Metz (source : metz.fr).

1.2 Le Conseil de la Culture suggère :

D'une façon générale, le Conseil préconise que les outils existants visant à rendre plus lisibles et visibles le patrimoine puissent être optimisés, multipliés et diversifiés.

Proposition 1/ Suggérer à chaque comité de quartier d'identifier une place au cœur de son quartier dans la perspective d'en expliciter son histoire par divers moyens.

Ex : - Récolter les témoignages des Anciens, enregistrer leur parole par le biais d'appels à témoins (consulter les associations, les comités de quartiers).

- Créer des supports d'information reprenant ces témoignages sur l'histoire des quartiers.
(En annexe, un document non exhaustif, établi par M. Gallo, membre du Conseil, recense les places de Metz, distinguant celles du centre de celles des quartiers.)

Proposition 2/ Faciliter l'accès, augmenter la visibilité et la lisibilité des plaquettes existantes et futures sur Internet :

- Dans une démarche d'élargissement et de décloisonnement, proposer un lien de téléchargement sur des sites d'associations, d'équipements culturels et patrimoniaux (ex : Moselle Passion), etc.
- Etudier la possibilité pour un site commercial et de tourisme de pouvoir les télécharger (ex : gîtes, hôtels).
- Traduire en anglais et en allemand les fascicules de découverte des quartiers, en commençant par ceux les plus demandés par les touristes (Outre-Seille, colline Ste Croix).

Proposition 3/ Continuer à proposer de mettre en place de nouvelles « Figures de Metz ».

Proposition 4/ Développer l'offre des plaquettes et autres documents de vulgarisation :

- Concevoir des « Jeux de piste » là où il n'en existe pas. Le « Jeu de piste » sur le quartier de Queuleu pourrait être le prochain.
- Créer une plaquette « Raconte-moi » sur des places, en commençant par la place St Thiébault, la place des Charrons ou la place de France.
- Créer un fascicule sur l'architecture contemporaine du XXe siècle, en commençant par les lotissements Dubuisson situés sur les Hauts de Vallières (public spécialisé).

Proposition 5/ Au sujet du patrimoine immatériel, encourager par une bourse et accompagner une étude universitaire sur les arts et traditions populaires du pays messin (contes et légendes, lieux-dits, pèlerinage de la St Blaise de St Eucaire, immigration, Fêtes de la Mirabelle...) en lien avec l'Université de Lorraine – site de Metz.



Exposition *Jardins de Papier* Porte des Allemands | Été 2015.

2. ANIMER NOTRE PATRIMOINE, SOURCE D'INSPIRATION POUR LA CRÉATION ARTISTIQUE ET NUMÉRIQUE

2.1 Constats partagés

La création artistique qui a intéressé le Conseil dans ce deuxième axe est un moyen efficace pour valoriser et promouvoir le patrimoine.

Metz n'est pas exempte d'actions de créations inspirées par le patrimoine : les 6 éditions de Nuit Blanche en témoignent avec les installations, expositions et performances présentées au grand public aux Récollets, au Musée de la Cour d'Or, dans le Quartier Impérial, au parc Ste Chrétienne au Sablon, sur le toit du Centre Pompidou-Metz, etc. Au Musée, l'architecte qui intervient sur les travaux actuels de l'entrée a lui-même été nourri par les créations d'un artiste qui s'était produit dans le cadre d'une édition de Nuit Blanche à la Chapelle des Petites Carmes. Le Conseil souligne la richesse et la pertinence d'autres projets et initiatives créés ces dernières années en lien avec le patrimoine messin, notamment :

- La création du spectacle « Ville de papier » de la compagnie *La Bande Passante* (décembre 2014) qui utilisait une partie du fonds de cartes postales du Musée de la Cour d'Or.
- La création théâtrale « Portraits de territoire » produite par le Centre dramatique national *Les Tréteaux de France* et des compagnies de théâtre du territoire, retraçant le parcours de 4 habitants mêlé à leur quartier de Hannaux-Barral dans le Sud du Sablon ; pièce présentée à l'Arsenal en avril 2016.
- *La Conserverie*, espace dont l'objet est la conservation d'albums de photos de famille et qui organise régulièrement des expositions de photographie vernaculaire (association C'était où ? C'était quand ?).
- L'exposition municipale de portraits d'habitants présentée en 2016 à l'arrière de la gare, sur des palissades le long de la passerelle menant au parvis du Centre Pompidou-Metz.
- La création théâtrale inspirée de l'ouvrage « Catherine, soldat » d'Adrienne Thomas de la compagnie messine *Astrov*, présentée dans le cadre des Journées Européennes de la Culture Juive puis reprise à la porte des Allemands.
- Le festival pluridisciplinaire en rapport avec l'histoire de l'immigration du quartier de la rue des Jardins, organisé *in situ* il y a quelques années par la communauté israélite de Metz, l'Université Verlaine et les commerçants.
- La création en 2016 du spectacle « Ostinato » de la compagnie *Entre les Actes* présentée dans le Fort de Queuleu cet été ; celle-ci permet d'appréhender un site lourd du point de vue du vécu des prisonniers et d'interpréter son histoire par le spectacle vivant.
- Les manèges proposés lors de la fête de la St Nicolas en décembre 2015 qui ont contribué à apporter vie et convivialité à la place de la Comédie ; au même titre que les orgues automatisés, ils sont emblématiques d'une place.



Vidéo-projection sur la façade de l'Hôtel de Ville | Fêtes de la Mirabelle 2016.

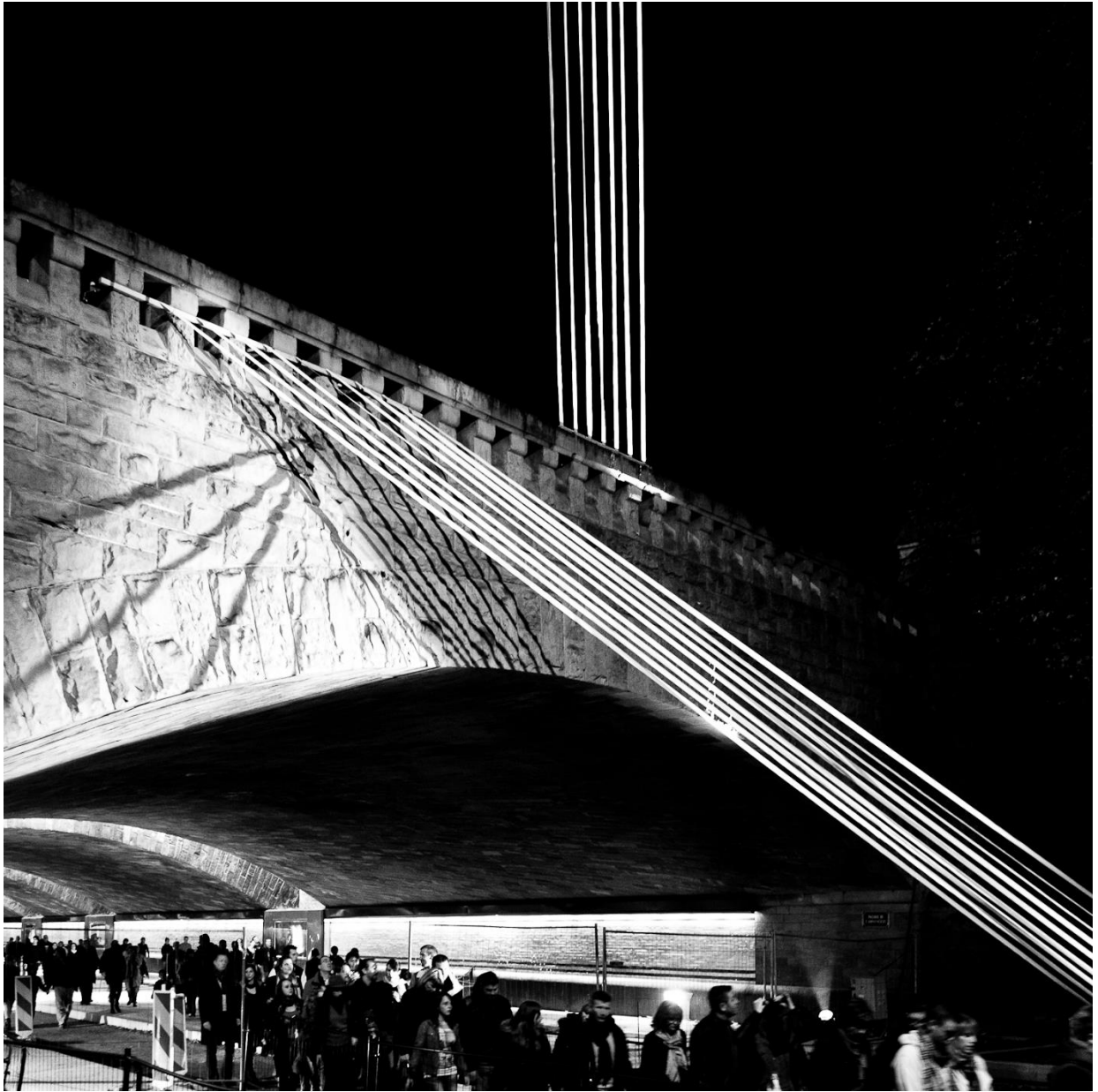
Cette liste non exhaustive illustre la richesse et la grande diversité des acteurs qui animent le patrimoine par la création artistique et numérique à Metz. De nombreux artistes vivent et travaillent à Metz, il s'agit d'encourager et d'accompagner cette dynamique et de les solliciter pour des projets de création en résonance avec le patrimoine.

Néanmoins, la plupart de ces opérations sont uniques et ponctuelles. En outre, la mémoire des animations et événements culturels n'est pas suffisamment conservée.

Par ailleurs, un débat a été engagé sur la question de certains événements dont notamment les spectacles de vidéo-projection monumentale, sons et lumières. Le besoin de temps fort a été affirmé par certains comme le fait que le geste d'un artiste sur le patrimoine, s'il est partagé par un grand nombre de spectateurs et qu'il a pour effet de procurer de l'émotion, du plaisir ou de créer de la mémoire collective suffit à donner du sens et de la légitimité.

Le Conseil s'interroge sur la possibilité d'imaginer des projets plus simples et plus souples permettant par exemple d'irriguer les places ou de desservir les quartiers. Ces territoires ne lui semblent pas à négliger, d'autant que la technique de la vidéo-projection sur façade représenterait à certains égards un intérêt avéré, dans des quartiers qui ne disposent ni de recensement, ni de témoignage architectural ou patrimonial.

Le Conseil souhaite par ailleurs envisager la pérennité et la mémoire de certaines animations. Des captations seraient souhaitables. En outre, il considère que certaines places manquent de développement dans leur dimension commerciale (ex : place de France).



© Rodolphe Lebois

Installation *Tracés* dans le secteur Gare | Nuit Blanche-Metz 2012.

2.2 Le Conseil de la Culture suggère :

Sur la question de l'innovation technique (mapping-vidéo, parcours vidéo, œuvres numériques) dans les propositions artistiques en lien avec le patrimoine, au regard de ce que la plupart des villes mettent déjà en place, il semble au Conseil que Metz devrait se distinguer, rechercher à avoir un temps d'avance et :

- Veiller à garantir à ce type de projets une plus-value artistique et une dimension historique,
- Rechercher à faire participer les habitants par des procédés interactifs, participatifs (ex : vote du public sur smartphone, emploi d'albums de famille, de cartes postales),
- Imaginer des projets numériques à coût raisonnable, adaptées aux quartiers périphériques afin de toucher les habitants et leur proposer un regard renouvelé sur les lieux où ils vivent. Les valeurs de partage et d'échange semblent primordiales pour le Conseil dans ce type de projets.

Proposition 1/ Suggérer d'inscrire dans l'action culturelle municipale la création annuelle d'une commande sur une place de la ville, d'une bourse à un artiste, qu'il soit écrivain, metteur en scène, comédien, plasticien ou musicien.

Il s'agit ici de chercher à amplifier les partenariats entre les institutions, les collectivités, le secteur privé et à impliquer les comités de quartiers (en lien avec la mémoire du quartier et des habitants).

Pour développer spécifiquement la dimension conviviale des places, cette action pourrait s'étoffer d'une commande de mobilier semi-pérenne sur les places du plateau cathédrale, Jean-Paul II et St Etienne, prochainement libérée des voitures, en la confiant à un designer-scénographe (appel à projets) ;

Dans le même ordre d'idées, pour valoriser la basilique St Vincent, il est proposé d'enlever de manière ponctuelle le stationnement sur la place Fabert afin d'imaginer des concerts, des spectacles en été ; dans le cas d'une consultation d'urbanistes pour des aménagements d'espaces publics, inclure la dimension « spectacles » dans le cahier des charges.

Dans cette logique, il est suggéré de développer des circuits à forte valeur ajoutée culturelle à l'image des parcours d'ateliers d'artistes, et de lancer et d'expérimenter des parcours de Street-art. Une étude pourrait être menée au sujet des murs libres sur lesquels un tel projet pourrait avoir du sens à Metz.

Proposition 2/ Structurer et améliorer la mémoire et l'archivage des événements :

Au-delà de la mémoire collective qui demeure après les événements, suggérer que ces commandes donnent lieu à une trace pérenne et structurée (prolongement par la photo, captation vidéo d'un extrait). La notion de pérennité est apparue essentielle au Conseil avec l'idée de conserver une mémoire de l'événement par définition éphémère, permettant d'inclure un élément de pérennité dans une commande via l'outil numérique, de susciter l'inspiration à d'autres artistes et les nourrir. Cet aspect pourrait être inscrit dans le cahier des charges définissant les besoins.

En outre, il s'agit d'inciter les institutions culturelles à donner les droits sur ce qu'elles détiennent (objets, collections) et ceux permettant d'archiver.

Proposition 3/ Développer des outils numériques pour valoriser différents patrimoines :

- Le patrimoine invisible ou disparu au moyen de la réalité augmentée et de la vidéo.
Ex : révéler la place d'Armes lors du siège par Charles Quint en 1552 ou celui de 1870.
- La copie du plan-relief de la ville au XVIIe siècle par une création en 3D à moyen-long terme, en le rendant visible du public et en envisageant sa présentation dans un lieu dédié, ceci par l'utilisation, par exemple, des techniques du mapping-vidéo et sonore.

Proposition 4/ Suggérer d'organiser une journée annuelle de rencontres entre des artistes et des acteurs du patrimoine sous forme d'une bourse d'échanges d'idées, d'un Speed Dating (expliquer les contraintes des sites patrimoniaux, créer le terrain, faciliter la rencontre).

Proposition 5/ Amplifier la création artistique en lien avec le patrimoine en valorisant les créations d'artistes à l'occasion des événements culturels et autres (Journées Européennes du Patrimoine, Fêtes de la Mirabelle, festival Ondes Messines, etc.).

3. S'APPROPRIER NOTRE PATRIMOINE : LA QUESTION DE LA RÉCEPTION PAR LES PUBLICS

3.1 Constats partagés

Le Conseil considère que le patrimoine est un sujet important pour les habitants et un réel vecteur d'intégration des populations à condition que son appropriation soit favorisée.

Dans la plupart des quartiers de Metz, l'appropriation du patrimoine par les habitants existe. En témoigne le dynamisme des associations et des comités de quartiers (Bellecroix, Sablon, Vallières, Queuleu, Nouvelle Ville/Ste Thérèse/Villas). En lien avec ces derniers, le service municipal Citoyenneté et Démocratie Participative travaille précisément à cet objectif d'appropriation par les habitants.

Il est relevé que l'absence d'animation du patrimoine dans le quartier de la Patrotte, - liée à son urbanisme et au manque de relais associatif, - sera peut-être palliée avec la perspective de l'ouverture fin 2017 de l'AGORA, lieu hybride regroupant une médiathèque, un centre social et une espace numérique.

Un autre enjeu-clé d'une appropriation patrimoniale réussie est le fait de faire circuler les habitants d'un quartier à l'autre.

Enfin, le Conseil s'est interrogé sur la question : à qui souhaite-t-on transmettre le patrimoine ? La problématique a été abordée selon la typologie des publics envisagés, à savoir les touristes, les habitants, les nouveaux arrivants et les jeunes publics / publics scolaires.

Pour faire découvrir autrement la ville aux touristes et aux habitants, le Conseil a cherché des moyens innovants et complémentaires aux visites à caractère historique proposées par l'Office de tourisme, avec l'objectif d'impliquer les Messins eux-mêmes.

Les nouveaux arrivants ont, quant à eux, besoin de points d'ancrage, de repères pour s'intégrer quand ils s'établissent à Metz. Il est également relevé que la lisibilité d'accès d'un point à un autre dans la ville est primordiale. Par exemple, il est courant d'entendre dire que le Centre Pompidou-Metz est loin du centre ancien (ce qui est inexact). Parmi les nouveaux arrivants, la situation des migrants et leur droit d'accès à la Culture ont également été évoqués.

Enfin, vis-à-vis des jeunes publics et des publics scolaires, si l'information contenue dans les fascicules cités dans la première partie du rapport existe bel et bien, il apparaît au Conseil qu'une communication en direction des enseignants serait à renforcer.



Visite scolaire de la Porte des Allemands | 2016.

3.2 Le Conseil de la Culture suggère :

Proposition 1/ Favoriser une dynamique en complément de l'offre des visites historiques proposées par l'Office de tourisme de Metz, en faisant appel à des habitants volontaires pour organiser des visites de la ville, selon un parcours propre et des thématiques spécifiques.

Créer ainsi un réseau de « Greeters », ces habitants fiers de leur ville qui proposent de faire découvrir gratuitement leur vision du quartier à travers leur vécu, de raconter comment ils vivent leur ville (anecdotes, sans approche historique...).

Il est suggéré d'effectuer un appel à projets auprès des acteurs des quartiers et d'impliquer les comités de quartiers pour assurer la coordination.

Proposition 2/ Suggérer la mise en place d'itinéraires de découverte des places selon un circuit, un thème, en commençant par la visite d'une série de places. A l'heure du numérique, il est primordial de réfléchir à étudier des systèmes innovants capables de relayer des informations sur le patrimoine au moyen d'une simple connexion avec son smartphone. Découlant de l'entretien avec Anthony Zollo, représentant du collectif messin Paradigme, le développement d'un tel système a été évoqué, encore à l'état de prototype en mars 2016. Il s'agira d'affiner les recherches et d'en évaluer son efficience.

Proposition 3/ Former les générations futures, les décideurs de demain en menant les actions suivantes :

- Envisager d'accentuer l'information auprès des enseignants, des maisons de la culture...
- Conforter et développer l'accueil des scolaires sur les sites patrimoniaux, spécifiquement à la porte des Allemands.
- Réfléchir à un accueil de scolaires à la basilique St Vincent.
- Dans le cadre des dispositifs d'éducation artistique et culturelle municipaux mis en place dans les écoles (résidences d'artistes, *Entr'act* - animations sur la pause méridienne), favoriser les projets développant l'appropriation du patrimoine, alliant histoire et création.



**Spectacle d'art de rue aérien *Mù* de la compagnie Transe Express
place Jean-Paul II | Fêtes de la Mirabelle 2016.**

CONCLUSION

Les interactions entre le patrimoine et la création artistique contribuent à donner à voir, à connaître et à perpétuer la mémoire des lieux d’histoire aux habitants et aux spectateurs en général.

Mettre en scène un monument, créer et révéler par la création des espaces de vie, en misant notamment sur l’innovation technique (mapping, 3D, vidéo, outils numériques) contribue à transmettre et valoriser le patrimoine, partager des émotions, des valeurs, créer de la mémoire collective et susciter l’intérêt des jeunes générations. En connaissant mieux les lieux où ils vivent et leur histoire, les Messins pourront plus facilement s’approprier le patrimoine de la Cité.

Rien n’est impossible en matière de création artistique et numérique pour révéler notre patrimoine, le questionner et se l’approprier in fine.

Le Conseil a souligné la diversité et le dynamisme des associations, artistes, comités de quartiers qui agissent sur le territoire. Il encourage la Ville de Metz à les solliciter et les impliquer (appels à projets).

Pour finir, le Conseil souhaite rappeler l’importance de la dimension humaine et citoyenne inhérente au patrimoine. C’est en associant et en mobilisant le plus de personnes possibles, en recherchant à ce que de spectateurs, ils deviennent acteurs, que le passé se perpétuera.

ANNEXE 1 – SYNTHÈSE DES PROPOSITIONS

AXE 1/ CONNAITRE ET VALORISER LE PATRIMOINE MÉCONNU DE METZ.

Proposition 1/ Suggérer à chaque comité de quartier d'identifier une place au cœur de son quartier dans la perspective d'en expliciter son histoire par divers moyens.

Ex : - Récouter les témoignages des Anciens, enregistrer leur parole par le biais d'appels à témoins (consulter les associations, les comités de quartiers).

- Créer des supports d'information reprenant ces témoignages sur l'histoire des quartiers.
(En annexe, un document non exhaustif, établi par M. Gallo, membre du Conseil, recense les places de Metz, distinguant celles du centre de celles des quartiers.)

Proposition 2/ Faciliter l'accès, augmenter la visibilité et la lisibilité des plaquettes existantes et futures sur Internet :

- Dans une démarche d'élargissement et de décloisonnement, proposer un lien de téléchargement sur des sites d'associations, d'équipements culturels et patrimoniaux (ex : Moselle Passion), etc.
- Etudier la possibilité pour un site commercial et de tourisme de pouvoir les télécharger (ex : gîtes, hôtels).
- Traduire en anglais et en allemand les fascicules de découverte des quartiers, en commençant par ceux les plus demandés par les touristes (Outre-Seille, colline Ste Croix).

Proposition 3/ Continuer à proposer de mettre en place de nouvelles « Figures de Metz ».

Proposition 4/ Développer l'offre des plaquettes et autres documents de vulgarisation :

- Concevoir des « Jeux de piste » là où il n'en existe pas. Le « Jeu de piste » sur le quartier de Queuleu pourrait être le prochain.
- Créer une plaquette « Raconte-moi » sur des places, en commençant par la place St Thiébault, la place des Charrons ou la place de France.
- Créer un fascicule sur l'architecture contemporaine du XXe siècle, en commençant par les lotissements Dubuisson situés sur les Hauts de Vallières (public spécialisé).

Proposition 5/ Au sujet du patrimoine immatériel, encourager par une bourse et accompagner une étude universitaire sur les arts et traditions populaires du pays messin (contes et légendes, lieux-dits, pèlerinage de la St Blaise de St Eucaire, immigration, Fêtes de la Mirabelle...) en lien avec l'Université de Lorraine – site de Metz.

AXE 2/ ANIMER NOTRE PATRIMOINE, SOURCE D'INSPIRATION POUR LA CRÉATION ARTISTIQUE ET NUMÉRIQUE.

Proposition 1/ Suggérer d'inscrire dans l'action culturelle municipale la création annuelle d'une commande sur une place de la ville, d'une bourse à un artiste, qu'il soit écrivain, metteur en scène, comédien, plasticien ou musicien.

Il s'agit ici de chercher à amplifier les partenariats entre les institutions, les collectivités, le secteur privé et à impliquer les comités de quartiers (en lien avec la mémoire du quartier et des habitants).

Pour développer spécifiquement la dimension conviviale des places, cette action pourrait s'étoffer d'une commande de mobilier semi-pérenne sur les places du plateau cathédrale, Jean-Paul II et St Etienne, prochainement libérée des voitures, en la confiant à un designer-scénographe (appel à projets) ;

Dans le même ordre d'idées, pour valoriser la basilique St Vincent, il est proposé d'enlever de manière ponctuelle le stationnement sur la place Fabert afin d'imaginer des concerts, des spectacles en été ; dans le cas d'une consultation d'urbanistes pour des aménagements d'espaces publics, inclure la dimension « spectacles » dans le cahier des charges.

Dans cette logique, il est suggéré de développer des circuits à forte valeur ajoutée culturelle à l'image des parcours d'ateliers d'artistes, et de lancer et d'expérimenter des parcours de Street-art. Une étude pourrait être menée au sujet des murs libres sur lesquels un tel projet pourrait avoir du sens à Metz.

Proposition 2/ Structurer et améliorer la mémoire et l'archivage des événements :

Au-delà de la mémoire collective qui demeure après les événements, suggérer que ces commandes donnent lieu à une trace pérenne et structurée (prolongement par la photo, captation vidéo d'un extrait).

La notion de pérennité est apparue essentielle au Conseil avec l'idée de conserver une mémoire de l'événement par définition éphémère, permettant d'inclure un élément de pérennité dans une commande via l'outil numérique, de susciter l'inspiration à d'autres artistes et les nourrir. Cet aspect pourrait être inscrit dans le cahier des charges définissant les besoins.

En outre, il s'agit d'inciter les institutions culturelles à donner les droits sur ce qu'elles détiennent (objets, collections) et ceux permettant d'archiver.

Proposition 3/ Développer des outils numériques pour valoriser différents patrimoines :

- Le patrimoine invisible ou disparu au moyen de la réalité augmentée et de la vidéo.
Ex : révéler la place d'Armes lors du siège par Charles Quint en 1552 ou celui de 1870.
- La copie du plan-relief de la ville au XVIIe siècle par une création en 3D à moyen-long terme, en le rendant visible du public et en envisageant sa présentation dans un lieu dédié, ceci par l'utilisation, par exemple, des techniques du mapping-vidéo et sonore.

Proposition 4/ Suggérer d'organiser une journée annuelle de rencontres entre des artistes et des acteurs du patrimoine sous forme d'une bourse d'échanges d'idées, d'un Speed Dating (expliquer les contraintes des sites patrimoniaux, créer le terreau, faciliter la rencontre).

Proposition 5/ Amplifier la création artistique en lien avec le patrimoine en valorisant les créations d'artistes à l'occasion des événements culturels et autres (Journées Européennes du Patrimoine, Fêtes de la Mirabelle, festival Ondes Messines, etc.).

AXE 3/ S'APPROPRIER NOTRE PATRIMOINE : LA QUESTION DE LA RÉCEPTION PAR LES PUBLICS.

Proposition 1/ Favoriser une dynamique en complément de l'offre des visites historiques proposées par l'Office de tourisme de Metz, en faisant appel à des habitants volontaires pour organiser des visites de la ville, selon un parcours propre et des thématiques spécifiques.

Créer ainsi un réseau de « Greeters », ces habitants fiers de leur ville qui proposent de faire découvrir gratuitement leur vision du quartier à travers leur vécu, de raconter comment ils vivent leur ville (anecdotes, sans approche historique...).

Il est suggéré d'effectuer un appel à projets auprès des acteurs des quartiers et d'impliquer les comités de quartiers pour assurer la coordination.

Proposition 2/ Suggérer la mise en place d'itinéraires de découverte des places selon un circuit, un thème, en commençant par la visite d'une série de places. A l'heure du numérique, il est primordial de réfléchir à étudier des systèmes innovants capables de relayer des informations sur le patrimoine au moyen d'une simple connexion avec son smartphone. Découlant de l'entretien avec Anthony Zollo, représentant du collectif messin Paradigme, le développement d'un tel système a été évoqué, encore à l'état de prototype en mars 2016. Il s'agira d'affiner les recherches et d'en évaluer son efficacité.

Proposition 3/ Former les générations futures, les décideurs de demain en menant les actions suivantes :

- Envisager d'accentuer l'information auprès des enseignants, des maisons de la culture...
- Conforter et développer l'accueil des scolaires sur les sites patrimoniaux, spécifiquement à la porte des Allemands.
- Réfléchir à un accueil de scolaires à la basilique St Vincent.
- Dans le cadre des dispositifs d'éducation artistique et culturelle municipaux mis en place dans les écoles (résidences d'artistes, *Entr'act* - animations sur la pause méridienne), favoriser les projets développant l'appropriation du patrimoine, alliant histoire et création.

ANNEXE 2 – CONTRIBUTION

Rédaction de M. Gallo au sujet du patrimoine dans le prolongement du concept « PLACES » (9.02.2016).

DÉFINITION

Le mot « place » vient du grec ancien « plateia » qui signifie « large rue ». Dans le cadre patrimonial, le mot désigne « un espace, un lieu public, découvert et environné de bâtiments. »

Le mot « parvis » désigne l'espace ouvert devant l'entrée d'une église. (exp : Parvis St Clément). Par extension, on parle de « parvis » pour les espaces du domaine public s'étendant aux pieds d'édifices monumentaux, même dénués de caractère religieux ». (exp : le parvis du Centre Pompidou)

Les places sont concentrées dans le centre d'une cité, mais peuvent concerner également l'espace public dans les quartiers.

INVENTAIRE (non exhaustif)

PLACES DE CENTRE-VILLE	PLACES DE QUARTIERS
Place d'Armes J.-F. Blondel	SABLON Place Bouchotte (St Vincent)
Place Jean-Paul II (du Marché)	Place St Livier (Marché)
Place de Chambre	Parvis du Centre Pompidou
Place de la Comédie (Temple Neuf)	QUEULEU Place Arsène Vigean
Place de la Préfecture	Place de Balzac
Place Elie Bloch (Synagogue)	VALLIERES Place du Capitaine F. Allmacher
Place Jeanne d'Arc (Ste Ségolène)	BELLECROIX Place de la Brigade Alsace-Lorraine
Place St Vincent	DEVANT-LES-PONTS Place St Fiacre
Place St Jacques	BORNY Place des Provinces
Place St Louis	PLANTIERES Place Durutte
Place St Martin	GRANGE AUX BOIS Place du bon temps
Place de la République	Pl. Fontaine Budin
Place Coislin	SAINTE THÉRÈSE Place de Vigneulles
Place St Thiébaud	Place Jean Moulin
Place du Quarteau	MAGNY Place St Roch (St Martin)
Place du Roi George	
Place Mazelle	
Place des Charrons	
Place du Général de Gaulle	
Place de France (St Simon St Jude)	
Place Nelson Mandela	

PISTES DE MISE EN VALEUR

En matière de mise en valeur de ces places, plusieurs types d'installations sont envisageables :

- Des supports informatifs, à dominante pédagogique ou touristique (cf en centre-ville).
- L'implantation d'espaces verts ou leur optimisation.
- Des aménagements pour développer la notion de « lieu de vie ».
- Des animations artistiques ou commerciales (marchés, fête de la musique, fête des voisins...).

ANNEXE 3 – LISTES

MEMBRES DU CONSEIL DE LA CULTURE

Les 3 membres représentant la société civile :

Luc DIDON
Jonathan JESSON
Laurent TARDIF

Les 3 membres représentant les comités de quartiers :

Marité BALLAND-POUMARAT
Gérard GALLO
Chantal POSTAL-MOSBAHI (démission en mai 2016)

Les 9 membres représentant les artistes, créateurs et compagnies (associations culturelles) :

Marie BRAGARD, Présidente de la Maison de la Culture et des Loisirs, Galerie R. Banas (arts visuels)
Hugues CHAVAROCHE, Président de l'association Zikamine (musique)
Maud GALET-LALANDE, Directrice artistique de la compagnie Les Heures Paniques (théâtre) (démission en septembre 2016)
Patricia GERARDIN, Présidente de l'association Parcours d'artistes (arts visuels)
Xavier GRIVEL, Président de l'association Metz'a Voce (musique)
Désirée MAYER, Présidente de l'association Journées Européennes de la Culture Juive – Lorraine (patrimoine)
Abdullah OZDEN, Président de l'association Etud'Action (divers)
Vanessa STEINER, Directrice artistique de l'association Module Ranch (arts visuels)
Amandine TRUFFY, Directrice artistique de la compagnie Pardès Rimonim (théâtre) (démission en septembre 2016)

Les 6 membres représentant les institutions culturelles :

Christophe BILLARD, Administrateur de l'Orchestre national de Lorraine
Philippe BRUNELLA, Directeur du Musée de la Cour d'Or de Metz Métropole
Nicolas D'ASCENZIO, Directeur de TCRM-BLIDA
Claire GUILLEMAIN, Directrice Générale de Metz en Scènes et de l'Orchestre national de Lorraine
Béatrice JOSSE, Directrice du FRAC Lorraine
Emma LAVIGNE, Directrice du Centre Pompidou-Metz

PERSONNALITÉS AUDITIONNÉES

Barbara SCHNEIDER, cheffe du service Patrimoine Culturel, Ville de Metz
Dorothee RACHULA, chargée de la valorisation du patrimoine, service Patrimoine Culturel, Ville de Metz
Anthony ZOLLO, membre du collectif Paradigme
Hélène MEISEL, chargée d'exposition, Centre Pompidou-Metz



VILLES
& PAYS
D'ART &
D'HISTOIRE

Vous aussi, soutenez la candidature

UNESCO

Gare

jesoutiensmetz.fr